



D.2017.10.04.3.1

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU SYNDICAT MIXTE DES TRANSPORTS EN COMMUN
DE L'AGGLOMERATION TOULOUSAINE**

Séance du 4 Octobre 2017

**3 - PLANIFICATION ET ECO-MOBILITES
COHERENCE URBANISME/MOBILITES**

**3.1 - Etude de suivi et d'évaluation des infrastructures de transport en commun en site propre :
production du bilan final d'évaluation de l'axe bus de l'avenue Tolosane.**

L'an deux mille dix-sept, le quatre octobre à Toulouse Métropole, le Syndicat Mixte des Transports en Commun de l'Agglomération Toulousaine, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Jean-Michel LATTES, Président du Syndicat Mixte.

	PRESENTS	POUVOIR	ABSENTS EXCUSES
TOULOUSE METROPOLE			
ANDRÉ Gérard	X		
AUJOULAT Michel	X	X (M. Lafon à partir de 10h32)	
BRIAND Sacha	X		X(Empêché d'assister temporairement à la séance sans donner pouvoir à partir de 11h15)
CARNEIRO Grégoire	X		X(Empêché d'assister temporairement à la séance sans donner pouvoir à partir de 11h25)
CHOLLET François		X (M. Trautmann jusqu'à 10h45)	X(Absent excusé à partir de 10h46)
DEL BORRELLO Marc	X		
GRASS Francis	X		
KELLER Bernard	X	X (M. Grass à partir de 10h30)	
LAGLEIZE Jean-Luc		X (Mme Marti)	
LATTES Jean-Michel	X		
MARTI Marthe	X		
MOUDENC Jean-Luc		X (M. Lattes)	
TRAUTMANN Pierre	X	X (M. Del Borrello à partir de 10h45)	
TRAVAIL-MICHELET Karine	X	X (M. André à partir de 11h10)	
COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU SICOVAL			
AREVALO Henri	X		
LAFON Arnaud	X		
SITPRT			
BACOU Denis	X		
GUYOT Philippe	X		

Tisséo-Collectivités**Syndicat Mixte des Transports en Commun de l'Agglomération Toulousaine**

7, esplanade Compans-Caffarelli

BP 11120 – 31011 Toulouse CEDEX 6

Accusé de réception en préfecture
031-253100986-20171009-20171004-3-1D-
DE
Date de télétransmission : 09/10/2017
Date de réception préfecture : 09/10/2017

Cadre législatif

En application des articles L. 1511-1 à L. 1511-6 du Code des transports, une évaluation socio-économique des grands projets d'infrastructure de transport reposant pour tout ou partie sur un financement public doit être réalisée par le maître d'ouvrage. Selon l'article R. 1511-1 du Code des transports, sont considérés comme grands projets les projets d'infrastructures de transport dont le coût, hors taxes, est égal ou supérieur à 83 084 715 €, dont les projets d'infrastructures de transports ferroviaires ou guidés. Par ailleurs, lorsque les opérations sont réalisées avec le concours de financements publics, un bilan a posteriori des résultats économiques et sociaux est établi et rendu public au plus tard cinq ans après leur mise en service (art. L. 1511-6).

Si l'axe bus de l'avenue Tolosane ne constitue pas un grand projet d'infrastructure au sens de l'article R. 1511-1 du code des transports, il n'en demeure pas moins qu'il a été réalisé avec le concours de financements publics. Dès lors, une évaluation a été réalisée par le SMTC en sa qualité de maître d'ouvrage de l'opération. Cette évaluation doit être rendue publique après du Conseil général de l'environnement et du développement durable.

Par ailleurs, dans le cadre des appels à subventions « Grenelle », l'axe bus de l'avenue Tolosane fait l'objet d'une subvention apportée par l'Etat d'un montant de 1 790 000 euros, dont 1 432 000 euros ont déjà été perçus par le SMTC. La finalisation de l'évaluation de l'axe bus doit permettre de solliciter auprès de l'Etat le solde à percevoir d'un montant de 358 000 euros.

Objectifs et méthode de l'évaluation

Les « études de suivi » ont pour objectif l'observation des modifications apportées par la mise en service d'une nouvelle infrastructure au système de transport en commun lui-même, ainsi qu'à son environnement physique, économique et social, dans le but d'évaluer l'efficacité de l'investissement public. Elles peuvent également répondre à des objectifs plus précis :

- Vérifier que la réalisation de l'infrastructure et les modifications qu'elle entraîne à l'échelle de l'agglomération sont bien en conformité avec les objectifs du projet initial et les effets prévus dans l'étude d'impact.
- Engager, si nécessaire au vu des résultats de l'observation, des actions correctrices.
- Vérifier la cohérence des actions d'accompagnement et des politiques urbaines mises en œuvre en termes d'intensification urbaine, de déplacements, de gestion des espaces publics, de grands projets urbains.
- Réunir les acteurs locaux, contribuant ainsi au développement du dialogue entre l'ensemble des collectivités et organismes impliqués dans les transports et le développement urbain.
- Accompagner la politique de communication et de valorisation du projet, avant, pendant et après sa mise en œuvre.
- Tirer des enseignements pour la mise en place d'infrastructures futures.

Les études de suivi se sont organisées en appui de la méthode d'évaluation recommandée par le CEREMA, méthode toutefois adaptée par le SMTC pour satisfaire à une évaluation plus souple permettant de vérifier que les objectifs du projet, tels que décrits dans le dossier d'enquête publique amis également dans les dossiers de demande de subvention « Grenelle », sont atteints.

L'évaluation et le bilan portent sur :

- La description de l'axe bus et sa mise en service dans l'organisation générale du réseau Tisséo.
- La qualité de service.
- La fréquentation et usage.
- L'accessibilité à l'axe bus.
- Les évolutions urbaines et valorisation de l'espace public.
- L'amélioration du cadre de vie.

Une synthèse de l'évaluation est proposée et jointe à la présente délibération.

Synthèse des études de suivi de l'axe bus de l'avenue Tolosane

Sur la base de la synthèse des études de suivi, annexée à la présente délibération, les principaux points à retenir de l'évaluation de l'axe bus de l'avenue Tolosane sont les suivants :

- Des aménagements de voiries favorisant la circulation des lignes de bus, complétés par un traitement des espaces publics intégrant d'une part des aménagements cyclables en continu le long de l'axe et, d'autre part, assurant une meilleure accessibilité des cheminements piétons notamment en faveur des personnes à mobilité réduite.
- Une augmentation de l'usage des lignes de bus 56 et 81 qui empruntent la totalité de l'itinéraire (progression globale de 22 % sur ces deux lignes) et un total de près de 7 000 validations par jour sur les 5 lignes utilisant l'axe bus (les 3 autres lignes étant les 82, 88 et 112).
- Une meilleure lisibilité de l'offre permise par l'amélioration des temps de parcours et de la régularité de l'exploitation des lignes. L'amplitude horaire a par ailleurs été amélioré pour la ligne 81, en accord avec celle du métro.
- Une densification urbaine constatée autour de l'axe, avec la réalisation de plusieurs opérations immobilières totalisant plus de 1 000 logements dans la zone d'influence de l'axe bus.
- Une contribution à l'amélioration de la qualité de l'air, les mesures réalisées concluant sur une diminution de la pollution de fond en dioxyde d'azote, un respect des valeurs réglementaires pour les PM10 et 2,5 et benzène.
- Un coût maîtrisé de 16,1 millions d'euros (soit 5,6 millions d'euros par kilomètres) pour une enveloppe prévisionnelle de 19 millions d'euros.

La réalisation de l'axe bus de l'avenue Tolosane s'inscrit avant tout dans un objectif d'accompagner la mutation de l'axe, tant sur Toulouse que sur Ramonville, en requalifiant les espaces publics, en partageant les espaces de circulation entre modes, en maintenant notamment dans le centre de Ramonville l'attractivité des commerces et l'accessibilité des riverains.

Ces aménagements ont ainsi permis de renforcer la fréquentation des deux principales lignes de transports en commun et d'atténuer les impacts de la circulation routière. Les piétons et cyclistes bénéficient également d'un espace public réaménagé.

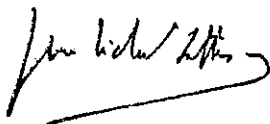
L'enjeu est désormais de poursuivre la dynamisation du tissu urbain traversé et de valoriser sur cet axe les services et commerces de proximité.

Le Comité Syndical :
Entendu l'exposé de Monsieur le Président,
Après en avoir délibéré et à l'unanimité des votants :

ARTICLE 1 : PREND ACTE des études de suivi et d'évaluation de l'axe bus de l'avenue Tolosane.

ARTICLE 2 : DIT que la présente délibération sera transmise à Monsieur le Préfet pour contrôle de légalité.

Ainsi fait et délibéré les jour,mois et an que dessus,
Pour extrait conforme,
Le Président,



Jean-Michel LATTES

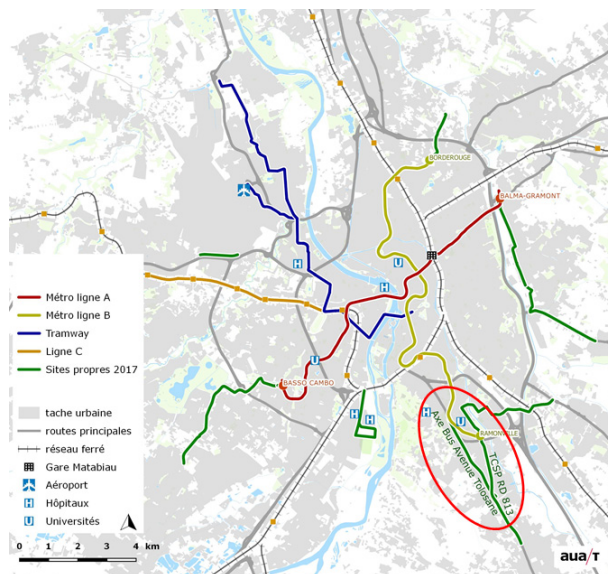
AXE BUS

ÉVALUATION DES POLITIQUES PUBLIQUES DE MOBILITÉ
SITUATION APRÈS MISE EN SERVICE/ JUIN 2017
AVENUE TOLOSANE

L'axe bus «Avenue Tolosane» s'inscrit sur les communes de Toulouse et Ramonville Saint-Agne, dans un secteur très dynamique de l'agglomération toulousaine.

Mis en service en janvier 2014, il constitue un projet complémentaire de l'axe bus de la RD 813 pour mieux desservir le cœur de Ramonville. Il propose un partage plus équilibré de l'espace public et valorise les modes actifs afin de renforcer la vitalité des commerces.

L'axe bus de l'Avenue Tolosane au sein du réseau structurant de l'agglomération en 2017



Les enjeux de l'axe bus Avenue Tolosane

- Améliorer la circulation des bus sur l'axe historique desservant le cœur de ville de Ramonville, parallèlement à la mise en service de l'axe bus de la RD 813 qui emprunte la déviation de Ramonville.
- Rechercher la complémentarité entre les modes, via une redistribution de l'espace au profit des autres modes de transports.
- Diminuer la circulation générale, tout en maintenant l'attractivité urbaine des secteurs traversés.
- Accompagner la mutation urbaine de l'axe : la requalification de l'espace public constitue une chance de renouvellement urbain et paysager, conduisant à la redynamisation du tissu urbain traversé.
- Répondre aux besoins de déplacements du secteur.
- Améliorer l'accessibilité pour les PMR, dans un secteur où plusieurs centres d'accueil pour les personnes en situation de handicap sont implantés.

LES DONNÉES-CLÉS

Caractéristiques de la desserte

- Aire d'influence théorique du site propre :
- 9 500 habitants en 2013.
 - 6 100 emplois en 2013.

Communes desservies par les lignes de l'axe bus Avenue Tolosane :

- 30 200 habitants (INSEE 2014).
- 11 600 emplois (INSEE 2014)

Caractéristiques de l'offre

- Bus en site propre
- 2,9 km
- 8 stations
- 320 m entre stations en moyenne
- 5 lignes empruntent le site dont 2 sur son intégralité
- Des bus prioritaires au carrefour
- Une continuité cyclable sur l'ensemble du linéaire
- Une requalification des espaces piétons
- Deux parkings aménagés à proximité de la zone commerciale (50 places).

Caractéristiques de la demande

- 1600 validations quotidiennes en moyenne sur les arrêts de l'axe bus avenue Tolosane en 2016 (hors Terminus Université Paul Sabatier)
- Près de 7000 validations/jour sur les cinq lignes empruntant le site propre.

Caractéristiques économiques

- Coûts d'investissement : 16,1 M€ (5,6 M€/km).
- Une subvention de 1,939 millions d'euros HT de l'Etat dans le cadre du 2ème appel à projet Grenelle
- Une contribution du SICOVAL de 5% et du Coval de 5%

Accusé de réception en préfecture
031-253100986-20171009-20171004-3-1D-DE

Date de télétransmission : 09/10/2017

Date de réception en préfecture : 09/10/2017

Un projet qui favorise l'usage des transports en commun

Différents types d'aménagements favorisant la circulation des bus dans un secteur urbain contraint

Le site propre bi-directionnel réalisé sur la route de Narbonne garantit des conditions de circulation et des performances optimales pour les bus en connexion avec la station « Université Paul Sabatier ».

La voie dédiée aux bus qui s'inscrit entre la Mairie de Ramonville et la station Deux Ormeaux permet aux bus de s'affranchir des problèmes de congestion aux heures de pointe du soir et d'améliorer les temps de parcours.

L'ensemble de l'axe va être équipé de priorité aux feux d'ici la fin de l'année 2017.

Le positionnement des arrêts a été optimisé pour desservir au mieux l'habitat et les services tout en favorisant la vitesse commerciale.

Des stations confortables ont été réalisées sur l'ensemble du parcours, garantissant une accessibilité optimale pour les tous les usagers.

Une bonne qualité de service

Le cadencement des lignes est très lisible : il est de 20 minutes en période de pointe et de 30 minutes en période creuse pour les lignes 56 et 81, les deux lignes principales empruntant la totalité du linéaire de l'axe bus.

L'amplitude de desserte couvre les horaires du métro grâce à la ligne 81, qui circule de 5h30 le matin à minuit 45 le soir.

La vitesse commerciale des lignes de bus a pu être améliorée pour toutes les périodes horaires.

La ponctualité sur ces deux lignes est particulièrement élevée contribuant à la qualité de la desserte sur cet axe. Sur l'année 2016, ce taux est de plus de 97% pour la ligne 81 et plus de 98% pour la ligne 56.

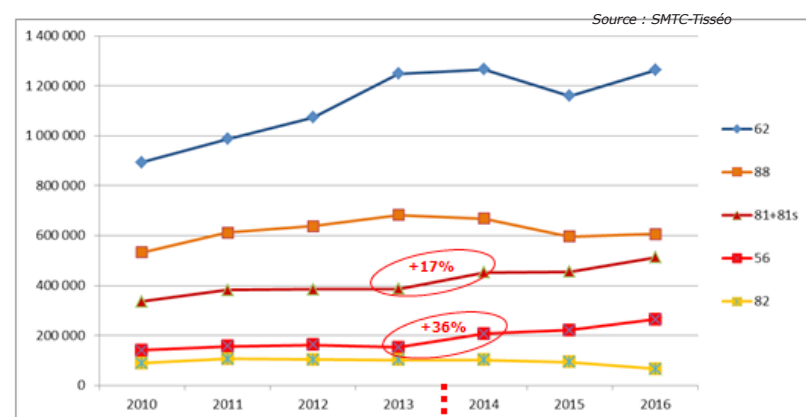
Evolution des vitesses entre 2013 et 2014 (en km/heure)

Ligne	avant 7h		7h-9h		9h-16h		16h-19h		après 19h	
	2013	2014	2013	2014	2013	2014	2013	2014	2013	2014
56	16,2	18,8	14,0	16,2	14,5	17,4	13,4	16,2	15,5	18,6
81	18,9	20,5	16,1	17,1	16,8	17,3	15,1	16,0	17,9	18,9

Taux de ponctualité en 2016

Ligne	année 2016	janvier-16	février-16	mars-16	avril-16	mai-16	juin-16	juil/août 16	septembre-16	octobre-16	novembre-16	décembre-16
56	98,45%	98,30%	97,97%	99,43%	99,16%	97,24%	97,10%	98,58%	96,42%	98,25%	97,37%	98,43%
81	97,39%	98,16%	97,31%	97,24%	97,59%	97,70%	96,86%	95,96%	97,91%	97,62%	97,51%	96,93%

Evolution des validations annuelles entre 2010 et 2016 sur les lignes empruntant l'axe bus de l'Avenue Tolosane



Source : SMTC-Tisséo

Mise en service de l'Axe bus Tolosane

Une fréquentation en hausse

Les lignes 56 et 81 empruntant l'axe sur la totalité du linéaire ont vu leur fréquentation augmenter fortement entre 2013 et 2014, avec respectivement une progression de 36% et 17% de leurs validations annuelles. Cela représente 121 000 validations supplémentaires en un an et une progression globale de 22% sur ces deux lignes.

Ces évolutions mettent en évidence un effet positif de l'axe bus sur l'usage des transports en commun, l'offre étant restée constante par ailleurs. La progression de la fréquentation se confirme entre 2014 et 2016.



Accusé de réception en préfecture
031-253100986-20171009-20171004-3-1D-DE
Date de télétransmission : 09/10/2017
Date de réception préfecture : 09/10/2017

Une densification urbaine à l'oeuvre autour de l'axe bus de l'Avenue Tolosane

Plus de 10 000 logements réalisés ou programmés

Plusieurs opérations de logements ont vu le jour depuis 2010 le long de l'avenue Tolosane et de la route de Narbonne, participant à un renforcement des densités autour des transports collectifs :

- Une opération d'urbanisme d'envergure est en cours de réalisation au sud de l'avenue Tolosane : l'Ecoquartier Floralies-Maragon doit aboutir à terme à un nouveau quartier de 580 logements.
- L'ensemble des opérations de renouvellement urbain (hors écoquartier Floralies-Maragon) représente un apport de près de 570 logements dans la zone d'influence directe de l'axe bus depuis 2010.

Les opérations de logements collectifs le long de l'axe bus de l'Avenue Tolosane



Accusé de réception en préfecture
031-253100986-20171009-20171004-3-1D-
DE
Date de télétransmission : 09/10/2017
Date de réception préfecture : 09/10/2017

Source : Fond de plan OSM, pc commencés 2009-2014 SOeS Sit@del2

Une requalification de l'espace public bénéfique aux cyclistes et aux piétons

Des aménagements cyclables tout le long de l'axe



De nombreux arceaux pour les vélos



Des espaces piétons confortables au droit des commerces



Un traitement qualitatif de l'espace public



Un repositionnement du stationnement en «poche» à proximité des commerces



Des places réservées aux PMR très visibles



Une continuité cyclable structurante

La réalisation d'un itinéraire cyclable sur l'avenue Tolosane est apparue comme une priorité à l'issue de l'enquête publique, les aménagements pour les cyclistes étant inexistant sur cet axe desservant le cœur de Ramonville et le trafic automobile relativement chargé. La continuité cyclable a été réalisée sur l'ensemble du linéaire et des arceaux vélo ont été installés en de multiples points. Ce nouveau maillage cyclable favorise les déplacements des étudiants en lien avec l'Université Paul Sabatier, mais aussi les déplacements internes à la commune. Il participe à une bonne accessibilité du cœur de ville et à renforcer son dynamisme.

Des espaces piétons valorisés et une accessibilité PMR renforcée

La réalisation de l'axe bus de l'Avenue Tolosane a été l'opportunité de requalifier les espaces publics et d'atténuer les impacts de la circulation automobile. Un réaménagement qualitatif du domaine public a permis de valoriser les espaces piétons, en particulier dans la partie commerçante de l'axe. Par ailleurs, l'accessibilité PMR a été particulièrement soignée dans ce secteur où plusieurs centres d'accueil pour les personnes en situation de handicap sont implantés.

Une accessibilité automobile maintenue

La requalification de l'axe a intégré des actions spécifiques sur le stationnement : deux parkings ont été aménagés à proximité des commerces pour conforter la vitalité du cœur de ville. L'offre de stationnement réservée aux PMR a également été renforcée et améliorée.

Les principaux enseignements :

- L'axe bus Tolosane a permis d'améliorer la performance des transports en commun dans la traversée de Ramonville, tout en proposant un meilleur partage de l'espace public pour tous les modes. Les aménagements réalisés ont entraîné une hausse significative de la fréquentation des transports en commun, l'offre étant restée constante par ailleurs.
- La réalisation de l'axe bus de l'Avenue Tolosane a permis de créer une continuité cyclable structurante dans un secteur où les aménagements pour les cyclistes étaient initialement discontinus et peu lisibles. La présence de cyclistes aujourd'hui sur cet axe traduit l'appropriation de cet itinéraire cyclable par les résidents et étudiants du secteur.
- La requalification de l'axe a permis de remettre le piéton au cœur de l'espace public, de revaloriser le cœur de ville et de conforter sa vitalité commerciale, mais aussi de faciliter les déplacements des personnes à mobilité réduite en lien avec les nombreux centres spécialisés présents dans le secteur.
- Une forte dynamique urbaine est en cours le long de l'axe bus Tolosane et se poursuit toujours aujourd'hui. Au total, plus de 1000 logements ont été réalisés ou programmés depuis 2010 dans la zone d'influence de l'Axe bus de l'Avenue Tolosane.

Pour en savoir plus :

Rapport d'évaluation de l'axe bus de l'Avenue Tolosane - Evaluation après mise en service / Juin 2017.



Contact SMTC -Tissé: christophe.doucet@tisseo.fr

Accusé de réception en préfecture
031-253100986-20171009-20171004-3-1D-DE

Date de télétransmission : 09/10/2017
Date de réception en préfecture : 09/10/2017

aua/T

Agence d'urbanisme et d'aménagement Toulouse
Le Bèlvèdre - 11, bd des Récollets - CS 97802 - 31078 Toulouse cedex 4 / 05 62 26 86 26 - www.aul-toulouse.org